

Le journal des



# Marchés Publics

## Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0

Open Contracting

eJDM

# Pridesoft Mobile

e-CNE

Transparence

e-Regulation

e-Governance



Gratuit sur Google play

GOVERNANCE PUBLIQUE

02

ECONOMIE

01

INFRASTRUCTURE

02

RURAL

02

ADMINISTRATION

01

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

01

N° 1454

8 Décembre 2017

8 December 2017

17H16/5:16 PM

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun  
Fax : 222 206 043 / 222 203 326  
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : [infos@armp.cm](mailto:infos@armp.cm)  
Internet : [www.armp.cm](http://www.armp.cm)

à Timbrer

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

### Prestataire

Raison Sociale(\*) : .....

N° Carte Contribuable(\*) : .....

N ° Registre de Commerce(\*) : .....

Statut Juridique(\*) :  ETS  SARL  SA

Type Entreprise(\*) :  TPE  PE  PME  PMI  GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(\*\*) : ..... B.P. : .....

Tél.(\*) : ..... Fax : .....

E-mail(\*) : .....

Site web : .....

### Information sur la Commande Publique

Type Procédure(\*) : AOIO  AOIR  AONO  AONR  BC  DC  DP  AMI/ASMI  GG

Exercice(\*) : .....

Référence(\*) : .....

Maître d'Ouvrage(\*) : ..... Autorité Contractante : .....

Objet(\*) : .....

.....

Montant(en chiffres)(\*) : .....

Date Signature(\*) : .....

### Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(\*) :  Express Union (N° 91190008943026)  CC EC-SA (N° 100-017265-314-30)  BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510)  SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691)  Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(\*) : .....

Date de Versement(\*) : .....

### Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(\*) :  Oui  Non | Copie Carte Contribuable :  Oui  Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(\*) :  Oui  Non | Copie Registre de Commerce :  Oui  Non

(\*) Champs à remplir obligatoirement.  
(\*\*) quartier, rue, etc....



## SOMMAIRE

### # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>1</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">000004 /AONO/ANOR/CIPM/2017</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000004 /AONO/ANOR/CIPM/2017 DU 07/12/2017 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE POUR LE PARC AUTOMOBILE DE L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITE (ANOR).
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	08-01-2018

<b>2</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">011/AONO/MIPROMALO/CIPM/2017</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/MIPROMALO/CIPM/2017 DU 07 DÉCEMBRE 2017 POUR L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS DE LABORATOIRE DANS LES UNITÉS DE BTC DE QUATRE (04) LOCALITÉS DE LA MIPROMALO (GAROUA, MFOU, DIBOMBARI ET EKONDO-TITI (EN PROCÉDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : CONTRAT PLAN ETAT/MIPROMALO EXERCICE 2016 ET SUIVANTS
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	28-12-2017

<b>3</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">01/DC/C.BZOU/CIPM/2017</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DEMANDE DE COTATIONS PAR VOIE D'AFFICHAGE
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	14-12-2017

<b>4</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">151/RQ/BC/BCITB/PNDP/002</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	FOR THE CONSTRUCTION OF ONE BLOCK OF MARKET HANGER WITH TEN (10 ) SALES POINT AND THE CONSTRUCTION OF A V.I.P. TOILET OF THREE (03) COMPARTMENTS WITH 02 SQUATTING HOLES EACH AT BAMUNKUMBIT MARKET IN BALIKUMBAT COUNCIL AREA
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	13-12-2017

<b>5</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">01/17/AMI/C.BZ/SG</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°01/17/AMI/C.BZ/SG POUR LE RECRUTEMENT D'UN (01) CONSULTANT EN VUE DU CONTROLE DES TRAVAUX DE REALISATION D'UN MICROPROJET DANS LA COMMUNE DE BAZOU DANS LA REGION DE L'OUEST
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	04-12-2017

<b>6</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°03767 /AMI/MINHDU/2017</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°03767 /AMI/MINHDU/2017 DU 07 DECEMBRE 2017 EN VUE DE LA FORMATION DE JEUNES EN DIFFICULTE DANS LES COMMUNES DE TIGNERE, BAMENDA I, BAZOU, MATOMB ET NKONGSAMBA 2 AUX PETITS METIERS DU SECTEUR URBAIN (FABRICATION ET POSE DES PAVES) EN VUE DE LEUR INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE.FINANCEMENT : BIP MINHDU/EXERCICE 2018
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	28-12-2017

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>7</b>	<b>Reference</b> <a href="#">002/AMI/RCE/DNK/C-DIBANG/SG/CAB</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTERET N°002/AMI/RCE/DNK/C-DIBANG/SG/CAB DU 21 NOVEMBRE 2017 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES (BET) DEVANT ASSURER LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MARCHÉ DE DIBANG DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE , REGION DU CENTRE.  <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles  <b>Date de cloture</b> 22-12-2017
----------	---

<b>8</b>	<b>Reference</b> <a href="#">_ADDITIF N°05/AD/ C-DIBAMBA/CIPM/2017</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> ADDITIF N°5/AD/ C-DIBAMBA/CIPM/2017 DU 30 NOVEMBRE 2017 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 05 /A0NO/C-DIBAMBA/CIPM/2017 DU 30 NOVEMBRE 2017 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MARCHÉ DE KOPONGO (LOT 02) DANS LA COMMUNE DE DIBAMBA, ARRONDISSEMENT DE DIBAMBA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.  <b>Nature de prestation</b> N/A  <b>Date de cloture</b> N/A
----------	--

<b>9</b>	<b>Reference</b> <a href="#">03746/C/MINHDU</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 03746/C/MINHDU DU 04 DECEMBRE 2017 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 068/AONO/MINHDU/CMPM/17 DU 16 OCTOBRE 2017 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE BITUMAGE DE LA VOIE D'ACCES A LA ZONE INDUSTRIELLE DE BAMENDA (EN PROCEDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : FINANCEMENT CONJOINT BIP (CHAPITRE 94) 2017 ET BIP MINHDU 2018.  <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles  <b>Date de cloture</b> N/A
----------	--

<b>10</b>	<b>Reference</b> <a href="#">03746/C/MINHDU</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 03746/C/MINHDU DU 04 DECEMBRE 2017 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 068/AONO/MINHDU/CMPM/17 DU 16 OCTOBRE 2017 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE BITUMAGE DE LA VOIE D'ACCES A LA ZONE INDUSTRIELLE DE BAMENDA (EN PROCEDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : FINANCEMENT CONJOINT BIP (CHAPITRE 94) 2017 ET BIP MINHDU 2018.  <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>11</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N° 399 /CUIY/DDIE/</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> DECISION N° 399 /CUIY/DDIE/ DU 01 DECEMBRE 2017 PORTANT RESILIATION DU MARCHÉ N°123/AONO/DST/ CUIY/12 PASSE APRES APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC LE GROUPEMENT IBC/JOE CONNER WATER COMPAGNY LIMIED POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES VOIES INTERNES DE LA PLATEFORME MULTIMODALE D'OLEMBA A YAOUNDE  <b>Nature de prestation</b> N/A  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

# AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000004 /AONO/ANOR/CIPM/2017 DU 07/12/2017 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE POUR LE PARC AUTOMOBILE DE L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITE (ANOR).**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A  
**IMPUTATION**  
670043

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail de son personnel et de la sécurité des véhicules, l'Agence des Normes et de la Qualité lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la souscription d'une Police d'Assurance pour son parc automobile, en procédure d'urgence.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter concernent l'assurance du parc automobile de l'ANOR. La consistance de ces prestations est détaillée dans les Termes de Référence (TDR) du présent DAO.

## 3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel est de vingt (20) millions de francs CFA.

## 4. Allotissement

N/A

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais installées au Cameroun, dûment agréées par le Ministère des Finances et remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA).

## 6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront financées par le budget de fonctionnement de l'Agence des Normes et de la Qualité (ANOR) de l'exercice 2018. Imputation **670043**.

Les prestations minimales attendues sont précisées dans les termes de références.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de l'ANOR (Direction de l'Administration et des Finances, Service des Marchés et Contrats) sise à Bastos, Rue 1792, Immeuble Ex Banque Mondiale, Porte R4, B.P. 14966 Yaoundé Tél/fax : 222 20 63 68, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu auprès de la Direction Générale de l'ANOR (Direction de l'Administration et des Finances), sise à Bastos, Rue 1792, Immeuble Ex Banque Mondiale, Porte R4, B.P : 14966 Yaoundé Tél/fax : 222 20 63 68, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable d'un montant de 25 000 FCFA au titre des frais de dossier, au compte spécial **CAS ARMP N°335 988** ouvert auprès de la BICEC (Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit).

La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction Générale de l'ANOR (Direction de l'administration et des finances), sise à Bastos, Rue 1792, Immeuble Ex Banque Mondiale, Porte R4 B.P : 14966 Yaoundé, tel/fax : 222 20 63 68, au plus tard le 08/12/2018 à 13 heures, heure locale sous pli fermé, et revêtue de la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

**N° 00004/AONO/ANOR/CIPM/2017 du 07 DEC 2017**

**pour la souscription d'une police d'assurance pour le parc automobile de l'Agence des Normes et de la Qualité (ANOR) »**

A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

## 10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution est de douze (12) mois.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 200 000 FCFA, établie par une banque de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances, et dont la liste figure dans la pièce n°11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre non-conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours possible.

## 13. Ouverture des Plis

L'Ouverture des plis se fera en deux temps.

L'Ouverture des pièces administratives et offres techniques aura lieu le 08/01/2018 à 14 heures, heure locale, par la commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'ANOR dans la salle de réunion de l'Agence sis à Bastos Immeuble Ex Banque Mondiale à Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

L'ouverture des offres Financières se fera à une date ultérieure.

## 14. Critères d'évaluation

Les critères de qualification sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

### 12.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont notamment les suivants :

- Absence d'agrément pour la branche automobile ;
- Absence ou non-conformité des pièces administratives aux prescriptions du **DAO** ;
- Fausse déclaration, substitution ou falsification de pièces administratives et/ou fiscales ;
- Absence de caution de soumission ;
- Note technique inférieure à soixante-dix (70) points sur cent (100) ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique.

### 12.2 Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur cent (100) points sur la base des critères essentiels ci-dessous :

	Critère	NOTATION
1	Présentation générale de l'offre	02 pts
2	Références générales du soumissionnaire	09 pts
3	Références du soumissionnaire dans les risques similaires dans les trois dernières années (joindre première et dernière pages du marché + PV de réception)	15 pts
4	Description détaillée des garanties offertes	15 pts
5	Modalité de mise en jeu de la garantie	17 pts
6	Couverture des engagements réglementés	15 pts
7	Couverture de la marge de solvabilité	12 pts
8	Cadence de règlement des sinistres dans la branche similaire	10 pts
9	Couverture de réassurance dans la branche similaire en cours de validité	05 pts
<b>Total</b>		<b>100 pts</b>

La note technique minimale requise pour être éligible à l'ouverture de l'offre financière est de

**70 points sur 100.**

## Méthode de sélection du consultant

Les propositions seront classées en fonction de leurs scores technique (St) et financier (Sf) combinés après introduction de pondérations (T étant le poids attribué à la Proposition technique et P le poids accordé à la Proposition financière), comme suit :  $S = St \times T + Sf \times P$ .

Dans le cadre du présent Appel d'Offres, T = 0,7 et P = 0,3.

Pour ce qui est de la note financière l'offre la moins disante sera notée à 100% et les autres proportions au prorata de la moins disante.

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la **mieux disante** et jugée conforme au dossier d'appel d'offres, c'est-à-dire, celui ayant obtenu le score technique et financier combiné le plus élevé, lequel sera attributaire et invité à des négociations pour la signature du contrat.

## **15. Attribution**

N/A

## **16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## **17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale de l'Agence des Normes et de la Qualité (ANOR) sise à Bastos, Rue 1792, Immeuble Ex Banque Mondiale, BP : 14966 Yaoundé – Cameroun – Tel/fax: 222 20 63 68.

YAOUNDE le 7 Décembre 2017

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**BOOTO A NGON Charles**

## MISSION DE PROMOTION DES MATÉRIAUX LOCAUX

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/MIPROMALO/CIPM/2017 DU 07 DÉCEMBRE 2017 POUR L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS DE LABORATOIRE DANS LES UNITÉS DE BTC DE QUATRE (04) LOCALITÉS DE LA MIPROMALO (GAROUA, MFOU, DIBOMBARI ET EKONDO-TITI (EN PROCÉDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : CONTRAT PLAN ETAT/MIPROMALO EXERCICE 2016 ET SUIVANTS**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , CONTRAT PLAN ETAT

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Contrat Plan 2016 de la MIPROMALO, le Directeur de la Mission de Promotion des Matériaux Locaux lance, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition des équipements de laboratoire dans les unités de BTC de quatre (04) localités de la MIPROMALO.

### 2. Consistance des prestations

Acquisition des équipements de laboratoire dans les unités de BTC de quatre (04) localités de la MIPROMALO (GAROUA, MFOU, DIBOMBARI ET EKONDO-TITI);

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de: Cinquante-un million (**51 000 000**) francs CFA

### 4. Allotissement

N/A

### 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres ouvert est ouverte aux entreprises Cameroun ayant les compétences dans le domaine :

### 6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres ouvert sont financées par le Contrat Plan ETAT/MIPROMALO exercice 2016 et suivants (Guichet MINFI).

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés de la Mission de Promotion des Matériaux Locaux : B.P 2396 Yaoundé, Tél. : 00237 222 22 94 45/243 26 36 71; Fax. : 00237 222 22 37 20 ; Dès publication du présent avis/Dès la réception de la lettre d'invitation à soumissionner.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu, consulté et retiré au Département Administratif et Financier de la Mission de Promotion des Matériaux Locaux : B.P 2396 Yaoundé, Tél. : 00237 222 22 94 45 ; Fax. : 00237 222 22 37 20 ; Contre versement d'une somme de :

**Cinquante mille (50 000) F.CFA** non remboursable, payable au Compte Spécial CAS-ARMP N° 335 988 ouvert auprès des agences BICEC.

### Présentation des offres

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

Volume 1 : Pièces administratives;

Volume 2 : Offre Technique ;

Volume 3 : Offre Financière.

Toutes les pièces constitutives des offres (Volumes1, 2 et 3), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, ainsi que une copie électronique sur CD ou Clé USB de l'Offres financière et autres éléments saisie de l'Offre technique. Marqués comme telles, devra parvenir à la Mission de Promotion des Matériaux Locaux, au plus tard le **28 décembre 2017 à 12 heures** et devra porter la mention :

### APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N°011/AONO/MIPROMALO/CIPM/2017 du 07 décembre 2017**

Pour l'acquisition des équipements de laboratoire dans les unités de BTC de quatre (04) localités de la MIPROMALO (**GAROUA, MFOU, DIBOMBARI ET EKONDO-TITI** (en procédure d'urgence).

**« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement. »**

**NB : Les offres reçues après la date et heure limites seront rejetées**

## 10. Delai de Livraison

Les délais maximum prévu par la MIPROMALO pour la livraison des acquisitions objet du présent appel d'offres est de **Quatre (04) mois**. Le lieu de livraison est le siège de la MIPROMALO à Yaoundé.

## 11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire agréé par le Ministre en charge des finances, d'un montant égal à :

- **Un million (1 000 000) francs CFA**

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard **trente (30) jours** après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif. La caution provisoire est valable pendant **trente (30) jours** au-delà du délai de validité des offres. **Les chèques bancaires** même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

## 12. Recevabilité des Offres

- Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, ou le non respect des modèles des pièces du Dossier d'appel d'Offres, entraîneront le rejet pur et simplement de l'offre sans aucun recours.
- Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative. Conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
- Avant toute élimination de candidats présentant les pièces administratives jugées non conformes aux exigences du DAO, qu'un délai supplémentaire d'au moins 48 heures soit accordé à ces derniers pour, soit donner les informations complémentaires, soit mener des vérifications supplémentaires sur la validité de la pièce.
- Elles devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois** ou avoir été établies postérieurement à la date initiale de remise des offres.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **28 décembre 2017 à 13 heures** dans la salle de conférences de la Mission de Promotion des Matériaux Locaux. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

## 14. Critères d'évaluation

### 14.1. Critères éliminatoires

#### - Offres administratives

- Absence d'une pièce administrative requise dans le Dossier d'Appel d'Offres ;
- Documents falsifiés ou fausse déclaration ;

#### - Offres techniques

- Non-conformité des propositions techniques aux spécifications techniques;
- Documents falsifiés ou fausse déclaration ;
- Non respect d'au moins **80 %** oui dans les critères de qualification ;
- Absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant ;

#### - Offres financières

- Documents falsifiés ou fausse déclaration ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié.
- Absence de caution de soumission

### 14.2. Critères essentiels

#### Principaux critères de qualification

- Capacité financière 2 Critères ;
- Référence du soumissionnaire dans les marchés similaires 1 Critère ;
- Service après-vente 3 Critères;
- Présentation de l'offre 1 Critère;
- délai de livraison 1 Critère;

Le non-respect de **80%** des critères entraîne élimination de l'offre.

## 15. Attribution

L'offre la moins disante, remplissant les dispositions de RPAO sera retenue.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés de la MIPROMALO Nkolbikok – Yaoundé. BP : 2396 Yaoundé, Tel : (237) 222-22-94-45 / 243 26 36 71/243 26 36 72/ 243 26 36 73 Fax : (237) 222-22-37-20. E-mail : [contact@mipromalo.cm](mailto:contact@mipromalo.cm)

**NB:** Pour toute tentative de corruption ou fait de mauvaise pratique bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer les **SMS** aux Numéros Suivants :

- 673 205 725
- 699 370 748

YAOUNDE le 7 Décembre 2017

Le *DIRECTEUR*

**BOUBAKAR LIKYBY**

**COMMUNE DE BAZOU****DEMANDE DE COTATIONS PAR VOIE D’AFFICHAGE****FINANCEMENT**

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) , BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1. Objet**

Le Maire de la Commune de Bazou (Autorité Contractante) lance pour le compte de la Commune de Bazou (Maître d'Ouvrage) la présente demande de Cotations pour les **Travaux de réhabilitation du réseau d'adduction en eau potable de Bassoundjang avec construction d'un réservoir de 50m<sup>3</sup> et aménagement de sept (07) bornes fontaines, dans la Commune de Bazou, Région de l'Ouest** en procédure d'urgence sur financement conjoint Commune de Bazou/ PNDP.

**2. Consistance des prestations**

Travaux de réhabilitation du réseau d'adduction en eau potable de Bassoundjang avec construction d'un réservoir de 50m<sup>3</sup> et aménagement de sept (07) bornes fontaines

**3. Participation et origine**

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de pré qualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine de l'Hydraulique.

La participation à cet appel à concurrence est ouverte aux entreprises suivantes :

<b>N°</b>	<b>NOM DU PRESTATAIRE</b>	<b>LOCALISATION</b>	<b>BOITE POSTALE</b>	<b>TELEPHONE</b>
1	CAMAGKAPM SARL	YAOUNDE		677883492
2	CAMEROON CONSTRUCTION LTD	DOUALA		676033079
3	INGERE SARL	YAOUNDE	12841	222063148
4	ETS FOSSIM'S	BANGANGTE		670325492

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotations.

**4. Financement**

Commune de Bazou/ PNDP

**5. Remises des offres**

Le 14 Décembre, 2017 à 10 heures

**6. Delai de Livraison**

Quatre-vingt-dix (90) jours

**7. Ouverture des Plis**

Le 14 Décembre, 2017 à 11 heures

*BAZOU le 23 Novembre 2017*

*Le MAIRE*

**YOUTCHOUA TOUMOUKEU JERÔME**

**COMMUNE DE BALIKUMBAT**

**FOR THE CONSTRUCTION OF ONE BLOCK OF MARKET HANGER WITH TEN (10 ) SALES POINT AND THE CONSTRUCTION OF A V.I.P. TOILET OF THREE (03) COMPARTMENTS WITH 02 SQUATTING HOLES EACH AT BAMUNKUMBIT MARKET IN BALIKUMBAT COUNCIL AREA**

**FINANCEMENT**

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) , BALIKUMBAT COUNCIL BUDGET

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1. Objet**

REQUEST OF QUOTATION 151/RQ/BC/BCITB/PNDP/002

FOR THE CONSTRUCTION OF ONE BLOCK OF MARKET HANGER WITH TEN (10 ) SALES POINT AND THE CONSTRUCTION OF AV.I.P. TOILET OF THREE (03) COMPARTMENTS WITH 02 SQUATTING HOLES EACH AT BAMUNKUMBIT MARKET IN BALIKUMBAT COUNCIL AREA

**2. Consistance des prestations**

A request for quotation including the bidding conditions, a description of works and envisaged contracting conditions is placed by the MAYOR OF BALIKUMBAT COUNCIL at the disposal of all qualified firms and enterprises interested in the execution of the above mentioned works.

**3. Cout Prévisionnel**

N/A

**4. Allotissement**

N/A

**5. Participation et origine**

The participation to this call for competition is opened to companies having submitted a file for pre-qualification and are recorded by the PNDP Regional Coordination Unit in the following fields of intervention: CONSTRUCTION.

The participation in this call to competition is also opened to all companies able to comply with the administrative qualifications conditions as well as technical and financial conditions as defined in the request for quotation.

**6. Financement**

PNDP/BALIKUMBAT COUNCIL

**7. Consultation du Dossier**

Latest dates to submit the bids	13th December 2017, At 10:00am
Bids Opening dates	13th December 2017, At 11:00pm

**8. Acquisition du Dossier**

The requests for quotation file can be obtained after paying a non-refundable sum of fifteen thousand (15,000) francs from the BALIKUMBAT Council Secretariat at BALIKUMBAT, NGOKETUNJIA Division from 24/11/ 2017, during the working days, between 7:30 am and 3:30 PM.

**9. Remises des offres**

Latest dates to submit the bids	13th December 2017, At 10:00am
Bids Opening dates	13th December 2017, At 11:00pm

**10. Delai de Livraison**

03 MONTHS (90 DAYS]

**11. Cautionnement Provisoire**

N/A

**12. Recevabilité des Offres**

N/A

**13. Ouverture des Plis**

Latest dates to submit the bids	13th December 2017, At 10:00am
Bids Opening dates	13th December 2017, At 11:00pm

**14. Critères d'évaluation**

N/A

**15. Attribution**

N/A

**16. Durée Validité des Offres**

N/A

**17. Renseignements Complémentaires**

BALIKUMBAT Council Secretariat at BALIKUMBAT, NGOKETUNJIA Division from 24/11/ 2017, during the working days, between 7:30 am and 3:30 PM.

*BAMENDA le 24 Novembre 2017*

*Le MAIRE*

***BABIRNG Joseph Sangwo***



## COMMUNE DE BAZOU

**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°01/17/AMI/C.BZ/SG POUR LE RECRUTEMENT D'UN (01)  
CONSULTANT EN VUE DU CONTROLE DES TRAVAUX DE REALISATION D'UN MICROPROJET DANS LA  
COMMUNE DE BAZOU DANS LA REGION DE L'OUEST**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Contexte

Outre ses fonds propres (PPTÉ, C2D, BIP,...), la République du Cameroun a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA), des fonds dans le cadre du Programme National de Développement Participatif (PNDP). Le Gouvernement Camerounais se propose d'utiliser une partie de ces fonds pour le paiement du contrôle des travaux de réalisation des microprojets à mettre en œuvre conformément au mode opératoire de la phase 111.

### 2. Objet

La présente consultation concerne le contrôle des travaux de réalisation des microprojets dans les communes dont la liste est reprise ci-dessous

### 3. Consistance des prestations

La mission du consultant et/ou structure et établissement compétent retenu dans chaque site de microprojet consistera à :

- Contrôler la conformité des documents du microprojet ;
- Contrôler la conformité des documents produits par les entreprises ;
- Contrôler la mise en œuvre des différents matériaux ;
- Contrôler les implantations des ouvrages à réaliser ;
- Contrôler la conformité de l'exécution des travaux vis-à-vis du CCTP, des termes du marché et des études effectuées ;
- Contrôler la qualité des travaux par l'exécution des différents essais appropriés ;
- Assurer le contrôle géotechnique, topographique, environnemental, administratif et financier ;
- Assister à la réception des travaux ;
- Former, animer et sensibiliser les populations bénéficiaires.

De manière générale, trois contrôles seront effectués :

ü **Le contrôle technique des travaux** qui comprend :

- le contrôle de l'établissement du programme et des projets d'exécution ;
- le contrôle du nettoyage de chantier ;
- le contrôle de tous les travaux de construction décrits dans le CCTP;

ü **Le contrôle environnemental et social** :

Ce contrôle consistera à la surveillance de l'application des clauses environnementales prévues dans le DC et à la mise du PGES (plan de gestion environnementale et sociale) et à la production des rapports hebdomadaires. Surveiller le traitement par l'entreprise des plaintes émises par les populations locales. En cas de refus de l'entreprise de se conformer aux clauses environnementales contractuelles, le consultant sera tenu d'en informer l'Administration dans un délai de 08 jours sous peine d'être passible des pénalités.

ü **Le contrôle administratif et financier** :

Ce volet consistera à vérifier que l'entreprise dispose de toutes ses pièces administratives. Il sera aussi question de bien établir les attachements et de vérifier les décomptes de l'entreprise.

Les prestations du consultant comportent trois (03) missions principales :

- **Mission 1 - EXE** : Examen de la conformité au projet et visa des études d'exécution.

- **Mission 2.**

**2.1- DET** : Direction de l'exécution des Contrats de travaux.

**2.2 - OPC** : Ordonnancement, pilotage et coordination du chantier.

**2.3 - ASP** : Formation, animation et sensibilisation des populations.

- **Mission 3 - AOR** ; Assistance aux opérations de Réception.

Le consultant travaillera en étroite collaboration avec les bénéficiaires, l'entreprise en charge d'exécuter les travaux, l'Ingénieur du Marché, le Maître d'Ouvrage et les services du PNDP-Ouest. Il établira un plan d'action clair pour l'accomplissement de sa mission.

## 4. Financement

PNDP

## 5. Remises des offres

La manifestation d'intérêt rédigée en Français, sera déposée sous pli fermé en cinq (05) exemplaires (dont un (01) original et quatre (04) copies) dans la Commune de Bazou, au plus tard le 04 Décembre 2017 à 10 heures précises, heure locale contre décharge à l'adresse suivante : Commune de Bazou BP : 02, Tél : 698 33 68 86 /675 23 44 07

L'enveloppe contenant la manifestation d'intérêt doit porter la mention suivante :

**« A l'attention de Monsieur le Maire de la Commune de Bazou :**

**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°01/17/AMI/C.BZ/SG**

**POUR LE RECRUTEMENT D'UN (01) CONSULTANT EN VUE DU CONTROLE DES TRAVAUX DE REALISATION D'UN MICROPROJET DANS LA COMMUNE DE BAZOU DANS LA REGION DE L'OUEST. »**

**« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

## 6. Composition du dossier

Les Consultants Individuels intéressés doivent avoir au moins un profil de Technicien Supérieur (Bac+2) dans les domaines du Génie Civil, du Génie Rural, ou de l'Hydraulique et disposer d'une expérience minimale de 3 ans dans les missions similaires. Ils doivent également être disposés à la « mobilisation à plein-temps » pendant la période d'exécution des travaux. Le dossier devra comprendre:

1. Une lettre de motivation ;
2. Un CV détaillé et signé du consultant avec justificatifs d'expérience ;
3. Une copie de la carte nationale d'identité du consultant ;
4. La carte de contribuable du consultant ;
5. Copie certifiée du diplôme le plus élevé.

## 7. Critères d'évaluation

*Un consultant sera sélectionné selon la méthode de « **Sélection des Consultants Individuels** » définie dans les Directives Sélection et Emploi de consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale (édition de janvier 2011, révisée en Juillet 2014) et dans le Manuel de procédures de Passation des Marchés du PNDP 3.*

## 8. Renseignements Complémentaires

Les candidats intéressés peuvent obtenir de plus amples informations sur l'objet de la présente manifestation d'intérêt à l'adresse suivante : **Commune de Bazou, BP : 02, Tél : 698 33 68 86/675 23 44 07**

BAZOU le 20 Novembre 2017

Le MAIRE

**YOUTCHOUA TOUMOUKEU JERÔME**

# MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°03767 /AMI/MINHDU/2017 DU 07 DECEMBRE 2017 EN VUE DE LA FORMATION DE JEUNES EN DIFFICULTE DANS LES COMMUNES DE TIGNERE, BAMENDA I, BAZOU, MATOMB ET NKONGSAMBA 2 AUX PETITS METIERS DU SECTEUR URBAIN (FABRICATION ET POSE DES PAVES) EN VUE DE LEUR INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE. FINANCEMENT : BIP MINHDU/EXERCICE 2018**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Les villes camerounaises connaissent, depuis quelques années, une forte explosion démographique avec un taux d'urbanisation estimé à 52,8% en 2010 si l'on s'en tient aux projections du recensement général de la population en 2005. Cette tendance va s'accroître et la population urbaine atteindra 60% à l'horizon 2025.

Cette situation urbaine est préoccupante dans la mesure où elle est corrélée à une pauvreté aggravante caractérisée notamment par un désœuvrement marqué de la population jeune, principale victime du taux de chômage situé à 13% au plan national dont 15% représentant la catégorie âgée de 15 à 34 ans.

Il convient en outre de relever que ce chiffre représentant 75% de la population active masque le sous-emploi et l'informel représentant respectivement 75% de la population active et 90% des activités.

Une analyse approfondie, à la lumière des états généraux de l'emploi organisés en 2005 par le MINEFOP et l'INS révèle que l'une des causes du désœuvrement, au-delà des faiblesses de l'offre d'emplois, et le manque de qualification des demandeurs d'emplois qui pour l'essentiel, sont issus des milieux précaires et victimes des déperditions scolaires et sans formation initiale.

Si rien n'est fait, la gravité s'intensifiera et la ville deviendra le théâtre des inégalités et de la fracture sociale. Et ce, à travers les exclusions de toutes formes notamment ; sur les plans social, économique et spatial. Dans ce cas, la ville sera malheureusement inducteur de la crise urbaine dont les marqueurs sont ; l'insécurité, le banditisme, la toxicomanie, la prostitution, les maladies infectieuses (tuberculose, hépatite, VIH etc.), la révolte des quartiers populaires, le sentiment d'abandon.... Toutes choses qui saperaient l'équité, le vivre ensemble et la promesse républicaine.

Pour inverser cette tendance, il est impérieux pour les pouvoirs publics de s'inscrire en droite ligne des recommandations du 4ème Forum International sur la Pauvreté Urbaine (FIU) tenu à Marrakech en 2001 avec pour thème principal « Villes productives et Villes inclusives : Vers des Villes pour tous ».

Pour ce faire, il est question de combattre les mécanismes d'exclusion et renforcer les mécanismes inclusifs par le biais d'une part de la formation et l'apprentissage aux petits métiers du secteur urbain au profil des jeunes urbains désœuvrés, et d'autre part la création et la multiplication des unités pilotes de production des briques de terre stabilisée, des pavés, des parpaings et hourdis et de la soudure métallique sous la supervision des CTD.

Vu sous cet angle, les jeunes identifiés, formés et insérés deviendraient des acteurs urbains tout en contribuant à la production et consommation en milieu urbain.

Ce qui assurerait, de part leur revenus leur atomisation et par ricochet la réduction de la pauvreté.

La particularité de la session de formation de l'année 2018 est qu'elle sera davantage axée sur la théorie et la phase des cas pratiques afin que les jeunes soient directement opérationnels sur le terrain.

## 2. Objet

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt a pour objet, la pré - qualification des entreprises nationales jouissant d'une expertise avérée dans le domaine de la formation des jeunes aux métiers du secteur urbain.

L'objectif global est de renforcer les capacités socioprofessionnelles des jeunes en difficulté aux fins de leur insertion dans l'exécution des projets urbains, à travers l'organisation des sessions de formation de courte durée aux plans théorique et surtout pratique des jeunes en difficulté sélectionnés selon les modules sus cités.

### 3. Remises des offres

Les dossiers de candidature comportant les volumes 1 et 2, rédigés en français ou en anglais, doivent être remis en trois (03) exemplaires, dont un (01) original et deux (02) copies, marqués comme tels, sous pli fermé et scellé à la Direction des Affaires Générales/Service des Marchés du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain à l'immeuble ministériel n°1 (face Poste centrale) au 9<sup>e</sup> étage-porte 02 le 28 DECEMBRE 2017, à 12 heures, heure locale au plus tard avec la mention :

*AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET  
N°03767 /AMI/MINH DU/2017 DU 07 DECEMBRE 2017  
EN VUE DE LA FORMATION DE JEUNES EN DIFFICULTE DANS LES COMMUNES DE TIGNERE, BAMENDA I,  
BAZOU, MATOMB ET NKONGSAMBA 2 AUX PETITS METIERS DU SECTEUR URBAIN (FABRICATION ET POSE  
DES PAVES) EN VUE DE LEUR INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE.  
FINANCEMENT : BIP MINH DU/EXERCICE 2018*

## 4. Composition du dossier

Les candidats qui souhaiteraient manifester leur intérêt à réaliser les prestations décrites ci-dessus doivent fournir les pièces administratives et autres informations techniques et opérationnelles ci-après, présentées en deux volumes :  
Volume 1 (Pièces Administratives) Le « Volume 1 » comprendra les documents administratifs suivants (originaux ou copies certifiées conformes, selon les cas), datées d'au plus trois (03) mois :

- Une lettre de motivation dûment signée du soumissionnaire ;
- Une copie certifiée conforme de la Patente de l'exercice en cours délivrée par les services des impôts ;
- L'original de l'attestation de non - faillite délivrée par l'autorité compétente du domicile du soumissionnaire ;
- L'original de l'attestation de non exclusion des Marchés Publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

En cas de groupement d'entreprises, les trois dernières pièces ci-dessus mentionnées doivent être fournies par chaque membre constitutif. Dans ce cas, le mandataire du groupement doit être formellement désigné par un acte joint au présent dossier. Il est précisé que l'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus citées entraînera l'élimination du candidat.

Volume 2 (Dossier Technique): La liste du personnel d'encadrement

Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant :

- Un chef de Mission (Ingénieur des travaux Génie Civil) ayant au moins 5 ans d'expérience professionnelle dans le domaine.
- Au moins un Technicien Supérieur de Génie Civil (TSGC) ayant une expérience supérieure ou égale à 3 ans dans le domaine.

Le Candidat fournira la liste du personnel de maîtrise, accompagnée des pièces suivantes, pour chaque expert, datées d'au plus trois mois :

- CV daté et signé par le concerné ;
- La copie certifiée conforme du diplôme de chaque personnel ;
- La définition des affectations proposées pour chaque personnel.

N.B. : - La non production de l'une de ces pièces entraînera pour l'Expert en question, la note zéro (0) ;

- Tout dossier comprenant un personnel fonctionnaire sera purement et simplement rejeté.

Les références des entreprises et sa compréhension du travail demandé

? L'entreprise produira la liste de ses références dans les prestations requises. Pour être prise en compte dans l'évaluation, chaque référence en prestation de même nature et de même importance devra être justifiée par les éléments suivants :

- La copie de l'extrait du contrat comportant les première et dernière pages, conjointement avec l'attestation de bonne fin ou le procès-verbal de réception afférent au projet concerné. Ces documents devront être clairs et lisibles ;
- Le nom du Maître d'ouvrage ;
- Le lieu d'exécution du projet ;
- Une autorisation permettant de saisir le Maître d'ouvrage indiqué pour la vérification des informations relatives à la référence concernée.

? L'entreprise produira également un petit exposé relatif à sa compréhension des prestations au double plan théorique et pratique (contexte, objectifs, méthodologie, planning d'exécution, résultats attendus).

Les entreprises intéressées remplissant les conditions requises, peuvent obtenir des informations complémentaires sur les prestations attendues auprès de la Division du Développement Social Urbain du MINH DU aux heures ouvrables, à l'immeuble ministériel n°2, 4ème étage, porte 406, téléphone 222 22 35 87.

NB : les références du mandataire devront représenter au moins les trois quart (3/4) des références totales.

Les moyens logistiques, techniques et matériels

Le soumissionnaire devra justifier de la propriété des moyens logistiques, techniques et matériels en sa possession nécessaires à la réalisation des prestations.

A cet effet, il produira une liste de matériels ci-après :

1. Moyens logistiques (véhicules, moyens de communication, etc.) avec justification de la propriété (photocopies certifiées des cartes grises ou des factures) ;
2. Moyens techniques et matériels avec justification de la propriété ;
  - La liste du matériel informatique et bureautique (micro-ordinateur, imprimante, projecteur, scanner, logiciel, photocopieuses, etc.) présents au siège de l'entreprise ;
  - La liste de tout autre matériel technique etc..., propre au candidat et susceptible d'être utilisé au cours du projet (fournir les factures des fournisseurs et tout autre document attestant la propriété de ce matériel) susceptible d'être utilisé au cours de l'opération.

Pour le matériel à acquérir, la vérification se fera après l'attribution du marché auprès de la firme concernée.

N.B : La localisation desdits matériels doit être précisée, étant entendu que des vérifications pourront être faites par le Maître d'Ouvrage en cas de besoin.

Une attestation de capacité financière

Cette attestation devra être délivrée par une banque agréée par le Ministère des Finances selon les conditions de la COBAC, et précisant que le soumissionnaire peut pré-financer les prestations à hauteur d'au moins 15 millions de F CFA. L'autorisation de vérification des déclarations Cette autorisation dûment signée du Directeur Général de l'entreprise, devra permettre au Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain de procéder à toute vérification jugée nécessaire, pour s'assurer de l'existence du matériel annoncé dans le dossier de candidature, et de l'exactitude des informations relatives aux références présentées auprès des Maîtres d'Ouvrages concernés.

## 5. Critères d'évaluation

### • Critères éliminatoires :

- Dossiers administratif ou technique non - conformes aux prescriptions du présent avis ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Présentation d'un dossier de fonctionnaire en service ;
- Note technique inférieure à 70 points sur 100.

### • Critères essentiels

L'évaluation de la qualité des offres techniques sera faite sur 100 points sur la base des critères ci-dessous :

A - Références 20 points

B - Personnel d'encadrement 40 points

C – Matériels 10 points

D - Organisation –Méthodologie et Planning 30 points

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-dix (70) points sur cent (100), seront retenus pour la suite de la procédure.

## 6. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires au présent avis peuvent être obtenus auprès de la Division du Développement Social Urbain du MINH DU aux heures ouvrables, à l'immeuble ministériel n°2, porte 406, téléphone 222 22 35 87.

## 7. Evaluation et publication des resultats

Les candidats retenus à l'issue de cette évaluation seront consultés dans le cadre de l'Appel d'Offres restreint conformément à l'article 12 du décret n°2004/275 portant code des Marchés Publics au Cameroun.

YAOUNDE le 7 Décembre 2017

Le MINISTRE

**MBWENTCHOU JEAN CLAUDE**

## COMMUNE DE DIBANG

**AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTERET N°002/AMI/RCE/DNK/C-DIBANG/SG/CAB DU 21 NOVEMBRE 2017 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES (BET) DEVANT ASSURER LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MARCHÉ DE DIBANG DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE , REGION DU CENTRE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Contexte

Depuis quelques années, le Gouvernement s'est engagé dans la résorption du déficit infrastructurel et l'amélioration des conditions de vie des populations vivant en zones rurales.

C'est dans l'optique de la poursuite de cette politique que le Commune de Dibang à travers le concours financier du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM) a envisagé dans le cadre du budget d'investissement de l'exercice 2017, d'engager le projet de Construction d'un marché dans sa localité.

Pour ce faire, le Maire de la Commune de Dibang, Maître d'ouvrage, compte confier aux entreprise de droit camerounais, la maîtrise d'œuvre des travaux de construction du marché de Dibang dans le Département du Nyong et Kélé , Région du Centre.

En vue d'arrêter une liste restreinte des Bureaux d'Etudes Techniques qui participeront à l'Appel d'Offres Restreint pour la maîtrise d'œuvre desdits travaux, le Maire de la Commune de Dibang lance un Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt dans les conditions ci-après :

### 2. Objet

**Le présent appel à manifestation d'intérêt a pour objet la pré-qualification des Bureaux d'études techniques pour le contrôle et la surveillance des travaux de construction du marché de Dibang dans le Département du Nyong et Kélé.**

### 3. Consistance des prestations

La mission du BET à l'issue du processus de sélection porteront sur :

la Direction de l'Exécution des Travaux (DET),

l'Assistance aux Opérations de Réception (AOR),

l'Ordonnancement, le Pilotage et la Coordination (OPC),

des travaux du bâtiment à mettre en œuvre.

### 4. Participation et origine

N/A

**5. Financement**

Les prestations objet du présent appel à manifestation d'intérêt seront financées par le Budget d'Investissement de la commune de Dibang à travers le concours financier du FEICOM, exercice 2017.

**6. Remises des offres**

Les dossiers de pré-qualification doivent parvenir au service technique de la commune au plus tard le **22 décembre 2017 à 11 heures**, et devront porter la mention :

## **Avis d'Appel à manifestation d'intérêt**

**n°002/AMI/RCE/DNK/C-DIBANG/SG/CAB du 21 novembre 2017 pour LE RECRUTEMENT D'un BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES (BET) DEVANT ASSURER LA MAITRISE D'œuvre DES TRAVAUX de construction du marche DE dIBANG DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE , Region du centre.**

« a n'ouvrir qu'en seance de depouillement »

## 7. Composition du dossier

Les candidats devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux parties, rédigées en français ou en anglais, produites en **quatre (04) exemplaires** dont **un** original et **trois (03)** copies marqués comme tels, dans une enveloppe fermée et scellée ne comprenant ni cachet ni indication sur l'identité du candidat.

### **Partie 1 : Pièces administratives**

Les pièces administratives suivantes devront, sous peine de rejet, être produites en originales ou en copies certifiées conformes, datant de moins de trois mois :

- 1) la lettre de candidature précisant l'adresse et la localisation de la structure du candidat ;
- 2) Une copie de l'attestation de non redevance datant de moins de trois (03) mois ;
- 3) Une copie de l'attestation de non-faillite délivrée par le tribunal de Grande Instance du lieu de résidence du soumissionnaire ;
- 4) Une copie de l'attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par le Directeur Général de l'ARMP ;
- 5) Une copie de l'attestation de domiciliation bancaire délivrée par une banque agréée par le Ministère chargé des Finances.

### **Partie 2 : Dossier technique**

Les candidats doivent fournir les informations prouvant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations projetées :

- 1) Brochures sur la présentation de la structure ;
  - 2) Expérience générale dans le domaine concerné par la mission ;
  - 3) Références concernant l'exécution des marchés similaires durant les dix dernières années, copies des marchés (première et dernière pages) et des procès-verbaux de réception et /ou de certificats de bonne fin des prestations ;
  - 4) Les moyens matériels et logistiques avec justificatifs.
  - 5) Qualification et compétence du personnel clé à affecter à la mission.
- **un chef de Mission**, Ingénieur de formation Génie civil (BAC + 3 au moins), bénéficiant d'au moins cinq (05) années d'expérience dans les études et le contrôle des projets de bâtiments et ;
- **un technicien de suivi**, Technicien Supérieur en Génie civil, Génie rural ou équivalent, ayant au moins cinq (05) ans d'expérience dans le domaine du suivi des travaux de bâtiments et Equipements collectifs. Il doit avoir des connaissances avérées en géotechnique et en topographie ;

- **un technicien fluide**, Technicien Supérieur de formation génie électrique, électromécanique, électrotechnique ou équivalent, ayant une parfaite maîtrise du dimensionnement des lots techniques (réseaux électriques et de

plomberies) dans le bâtiment. Il devra avoir au moins quatre (04) ans d'expériences dans les études ou le contrôle des prestations similaires.

## 8. Critères d'évaluation

Les critères de qualification sont les suivants :

### 1) Critères éliminatoires

- Fausses déclarations,
- Dossier administratif incomplet,
- Note technique inférieure à **70** points sur **100**.

### 2) Critères essentiels

Les dossiers techniques seront évalués sur 100 points et selon les critères ci-après :

- Qualification et compétence du personnel clé (50 points),
- Références de l'Entreprise (20 points)
  - i. de manière générale (10 points),
  - ii. pour des prestations spécifiques (10 points),
- Moyens matériels, techniques et logistiques (20 points),
- Présentation de l'offre (10 points).

Seuls les candidats qui auront totalisé à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à **soixante dix (70)** points sur **cent (100)** seront retenus.

## 9. Renseignements Complémentaires

Pour toute information complémentaire relative au présent Avis à manifestation d'intérêt, les BET intéressés peuvent s'adresser au service technique de la commune de Dibang Tél. : 694 04 80 42.

## 10. Evaluation et publication des resultats

L'ouverture des dossiers de pré-qualification sera effectuée dans la salle des actes de la de la mairie de Dibang, le **22 Décembre 2017 à 12 heures**, heure locale, par un comité technique mis désigné à cet effet. Celui-ci siège en présence des candidats ou leurs représentants dûment mandatés.

YAOUNDE le 21 Novembre 2017

Le MAIRE

**NYEMECK MARC**

## COMMUNE DE DIBAMBA

**ADDITIF N°5/AD/ C-DIBAMBA/CIPM/2017 DU 30 NOVEMBRE 2017 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 05 /AONO/C-DIBAMBA/CIPM/2017 DU 30 NOVEMBRE 2017 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MARCHÉ DE KOPONGO (LOT 02) DANS LA COMMUNE DE DIBAMBA, ARRONDISSEMENT DE DIBAMBA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de DIBAMBA, Autorité Contractante, porte à la connaissance des Entreprises ayant soumissionné à l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'urgence N° 05 /AONO/C-DIBAMBA/CIPM/2017 du 30 Novembre 2017 pour les travaux de construction du marché de KOPONGO (LOT 02) dans la Commune de Dibamba, Arrondissement de Dibamba, Département de La Sanaga Maritime, Région du Littoral que ledit Appel d'Offres est modifié comme suit :

### AU LIEU DE :

#### PIECE N°1 : AVIS D'APPEL D'OFFRES

##### 11. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Maire de la Commune de Dibamba, BP 36 EDEA, tel : 699 68 28 56, au plus tard le **21 Novembre 2017 à 12 heures**, heure locale, et devra porter la mention[...] :

##### 13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, le **21 novembre 2017 à 13 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Dibamba, à la Mairie de Dibamba.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

##### 15. Attribution

L'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme administrativement, techniquement et financièrement, et évaluée la moins-disante.

**N.B Aucun soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot.**

#### PIECE N°3 : REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES

##### 22.1 Date et heures limites de dépôt des offres :

Les offres devront être déposées sous pli fermé au plus tard le **21 Décembre 2017 à 12 heures**, heure locale.

##### 25.1 Lieu, date et heure de l'ouverture des plis :

L'Ouverture des offres s'effectuera le **21 Décembre 2017 à 13 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Dibamba, à la Mairie de Dibamba, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

### LIRE :

#### PIECE N°1 : AVIS D'APPEL D'OFFRES

##### II. Remise des offres



Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Maire de la Commune de Dibamba, BP 36 EDEA, tel : 699 68 28 56, au plus tard le **21 Décembre 2017 à 12 heures**, heure locale, et devra porter la mention[...].:

### 13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, le **21 Décembre 2017 à 13 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Dibamba, à la Mairie de Dibamba.  
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

### 15. Attribution

L'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme administrativement, techniquement et financièrement, et évaluée la moins-disante.

**N.B Un soumissionnaire peut être attributaire de plus d'un lot.**

### PIECE N°3 : REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES

#### 22.1 Date et heures limites de dépôt des offres :

Les offres devront être déposées sous pli fermé au plus tard le **21 Décembre 2017 à 12 heures**, heure locale, ~~DIBAMBA~~ ~~le 7 Décembre 2017~~

*Le MAIRE*

#### 25.1 Lieu, date et heure de l'ouverture des plis :

L'Ouverture des offres s'effectuera le **21 Décembre 2017 à 13 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Dibamba, à la Mairie de Dibamba, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés. ~~NESAO~~ ~~Maire~~

# MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**COMMUNIQUE N° 03746/C/MINH DU 04 DECEMBRE 2017 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 068/AONO/MINH DU/CMPM/17 DU 16 OCTOBRE 2017 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE BITUMAGE DE LA VOIE D'ACCES A LA ZONE INDUSTRIELLE DE BAMENDA (EN PROCEDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : FINANCEMENT CONJOINT BIP (CHAPITRE 94) 2017 ET BIP MINH DU 2018.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain communique :

Par décision N°**03745/D/MINH DU** du **04 DECEMBRE 2017**, le soumissionnaire ci- après a été retenu comme adjudicataire du marché relatif à la consultation suscitée :

Ville/Quartier	Soumissionnaire	Montant TTC (en F CFA)	Délai d'exécution des travaux
BAMENDA	EDGE	752 335 377	Huit (08) mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain pour l'établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 4 Décembre 2017

Le **MINISTRE**

**MBWENTCHOU JEAN CLAUDE**

# MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**COMMUNIQUE N° 03746/C/MINHDU DU 04 DECEMBRE 2017 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 068/AONO/MINHDU/CMPM/17 DU 16 OCTOBRE 2017 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE BITUMAGE DE LA VOIE D'ACCES A LA ZONE INDUSTRIELLE DE BAMENDA (EN PROCEDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : FINANCEMENT CONJOINT BIP (CHAPITRE 94) 2017 ET BIP MINHDU 2018.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain communique :

Par décision N°**03745/D/MINHDU** du **04 DECEMBRE 2017**, le soumissionnaire ci- après a été retenu comme adjudicataire du marché relatif à la consultation suscitée :

Ville/Quartier	Soumissionnaire	Montant TTC (en F CFA)	Délai d'exécution des travaux
BAMENDA	EDGE	752 335 377	Huit (08) mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain pour l'établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 4 Décembre 2017

Le **MINISTRE**

**MBWENTCHOU JEAN CLAUDE**

## COMMUNAUTÉ URBAINE DE YAOUNDÉ

**DECISION N° 399 /CUY/DDIE/ DU 01 DECEMBRE 2017 PORTANT RESILIATION DU MARCHÉ N°123/AONO/DST/ CUY/12 PASSE APRES APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC LE GROUPEMENT IBC/JOE CONNER WATER COMPAGNY LIMIED POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES VOIES INTERNES DE LA PLATEFORME MULTIMODALE D'OLEMBE A YAOUNDE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DU GOUVERNEMENT AUPRES DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE *Grand Officier de l'Ordre National de la Valeur*

Vu la Constitution ;

Vu la Loi 87/1365 du 25 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine

de Yaoundé;

Vu la Loi n° 2004/07 du 22 juillet 2004 portant orientation de la Décentralisation;

Vu la Loi n° 2004/07 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu le Décret n° 2004/275/PM du 24 septembre 2004 portant code des marchés publics et ses différents textes d'application;

Vu le Décret n°2009/054/CAB /PRC du 06 février 2009 portant nomination de monsieur TSIMI EVOUNA Gilbert aux fonctions de Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Yaoundé ;

Vu le Décret n°2012/185/CAB/PR du 15 juin 2010 portant nomination de Monsieur TSILA Jean Claude aux fonctions de préfet du Département du Mfoundi;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés et ces circulaires d'application, complété et modifié par le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012;

Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, complété et modifié par le décret n°

2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret

n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté n° 052/CAB/SG/CU/YDE du 5 octobre portant organisation de la Communauté Urbaine de Yaoundé ;

Vu le Marché n° 123/ AONO/DST/ CUY/12 du 19 octobre 2012, issu d'offres ouvert avec le groupement IBC/JOE CONNER WATER LIMITED pour les travaux d'aménagement de la plateforme multimodale à Yaoundé ;

Vu l'Avenant 1 du 2 mai 2014 portant modification de la domiciliation bancaire et prolongation des délais de six (6) mois ;

Vu l'Avenant 2 du 06 mai 2016 prolongation des délais de cinq (5), validation des prix nouveaux et prise en compte des travaux supplémentaires ;

Vu l'Ordre de service n°168/OS/CUY/DST/12 du 16 novembre 2012 prescrivant le démarrage des travaux ;

Vu l'Ordre de Service n° 89/OS/CUY/DST/SV/13 du 6 juin 2013 portant ajournement des travaux de l'Ordre de Service n° 123/OS/CUY/DST/12 ;

Vu l'Ordre de service n° 149/OS/CUY/DST/13 valant mise en demeure ;

Vu l'Ordre de Service n°25/OS/CUY/DST/SV/14 valant mise en demeure ;

Vu l'Ordre de Service n° 153/OS/CUY/DST/SV/14 valant mise en demeure ;

Vu l'Ordre de Service n° 138/ /CUY/DST/SV/15 validant les prix nouveaux ;

Vu l'Ordre de Service n° 42/OS/CUY/DST/SV/16 portant prolongation des délais de cinq (5) mois ;

Vu le retard accusé dans la réalisation de ces travaux et les difficultés qu'éprouve

l'entreprise à les achever ;

Considérant la lettre de monsieur AGHA Francis TABE en date 18 Janvier 2017, annonçant à Monsieur le Délégué du Gouvernement le décès de monsieur FON NJOH Samuel, mandataire du groupement IBC/JOE CONNER WATER COMPAGNY LIMITED et Directeur Général de International Brokers COUNCIL (IBC) ;

Considérant la défaillance du groupement IBC/JOE CONNER WATER COMPAGNY LIMITED.

## DECIDE

Article 1<sup>er</sup> : Est résilié de plein droit, le Marché n° 123/AONO/DST/ CUY/12 passé après Appel d'Offres ouvert avec le groupement IBC/JOE CONNER WATER COMPAGNY LIMITED pour les travaux d'aménagement de la plateforme multimodale d'Olembé à Yaoundé, conformément à l'article 100 du code des Marchés Publics. **YAOUNDE le 1 Décembre 2017**

*Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT*

Article 2 : Le groupement IBC/JOE CONNER WATER COMPAGNY LIMITED est tenu de supporter les frais de réparation pour non-exécution de ses obligations, conformément à l'article 103 du code des Marchés Publics. **TSEM ENCUUNA Gilbert**

Article 3 : Le présent arrêté sera enregistré puis publié partout où besoin sera. /-

**PUBLICITÉ**

**Service e-JDM**  
JDM Electronique



*Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.*

**Service e-CNE**  
CNE Electronique



*Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.*

### Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant  
ou  
Point Focal

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

### Personne Physique

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse (\*\*): ..... B.P. : .....

Tél. (\*) : ..... Fax : .....

E-mail (\*) : .....

Site web : .....

### Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

### Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16  
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510  
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691  
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026  
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse [billing@armp.cm](mailto:billing@armp.cm), d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse [support@armp.cm](mailto:support@armp.cm)

(\*) séparez les données multiples par les virgules.

(\*\*) quartier, rue, etc....



# LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

## Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

## Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

## Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

## Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 [www.armp.cm](http://www.armp.cm)



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...**  
**La meilleure information sur les Marchés Publics !**